



**KPMG S.A.**  
**Bordeaux Aquitaine**  
11 rue Archimède  
Domaine de Pelus  
33692 Mérignac cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44  
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Association Départementale  
d'Information sur le Logement de  
la Dordogne - ADIL 24*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020  
Association Départementale d'Information sur le Logement de la Dordogne -  
ADIL 24  
3 rue Victor Hugo - 24000 Périgueux  
*Ce rapport contient 21 pages*

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.**  
**Bordeaux Aquitaine**  
11 rue Archimède  
Domaine de Pelus  
33692 Mérignac cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44  
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Départementale d'Information sur le Logement de la Dordogne - ADIL 24**

Siège social : 3 rue Victor Hugo - 24000 Périgueux

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale d'Information sur le Logement de la Dordogne - ADIL 24 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « REGLES ET METHODES COMPTABLES » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement comptable ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

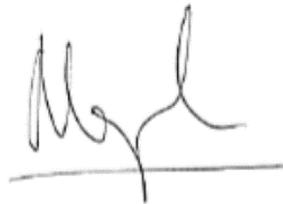
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 12 avril 2021

KPMG S.A.



Anne Jallet-Auguste  
Associée

## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	11 211	11 011	200	200
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	18 294		18 294	18 294
Constructions	294 693	290 143	4 550	5 225
Installations techniques, matériel et outillages industriels	381	381		
Autres immobilisations corporelles	151 222	129 317	21 905	11 592
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	1 576		1 576	1 561
Autres titres immobilisés	15 000		15 000	15 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	500		500	500
<b>TOTAL I</b>	<b>492 876</b>	<b>430 851</b>	<b>62 025</b>	<b>52 372</b>
Comptes de liaison <b>II</b>				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 061		1 061	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	45 757		45 757	43 901
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	270 905		270 905	214 215
Charges constatées d'avance	7 698		7 698	7 814
<b>TOTAL III</b>	<b>325 420</b>		<b>325 420</b>	<b>265 931</b>
Frais d'émission des emprunts <b>IV</b>				
Primes de remboursement des obligations <b>V</b>				
Écarts de conversion actif <b>VI</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>818 297</b>	<b>430 851</b>	<b>387 445</b>	<b>318 303</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2020	31/12/2019
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	197 840	197 840
Report à nouveau	6 603	-132 182
Excédent ou déficit de l'exercice	41 785	12 426
<b>Situation nette</b>	<b>246 228</b>	<b>78 084</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		132 631
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>246 228</b>	<b>210 715</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	9 500	
<b>TOTAL III</b>	<b>9 500</b>	
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	9 481	
<b>TOTAL IV</b>	<b>9 481</b>	
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 518
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 454	12 028
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	106 782	93 736
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		306
<b>TOTAL V</b>	<b>122 236</b>	<b>107 588</b>
Écarts de conversion passif	<b>VI</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>387 445</b>	<b>318 303</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	47 340	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 061	
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	573 589	627 989
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	52 387	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 389	3 839
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	15	33
<b>TOTAL I</b>	<b>681 780</b>	<b>631 861</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	-105	-173
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	110 732	124 593
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	21 399	21 950
Salaires et traitements	357 411	342 436
Charges sociales	127 389	122 043
Dotations aux amortissements et dépréciations	11 869	7 406
Dotations aux provisions	3 209	
Reports en fonds dédiés	9 500	
Autres charges	10	4
<b>TOTAL II</b>	<b>641 414</b>	<b>618 259</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>40 366</b>	<b>13 602</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	575	789
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>575</b>	<b>789</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3	50
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>3</b>	<b>50</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>572</b>	<b>739</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>40 938</b>	<b>14 341</b>

### Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	863	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>863</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	17	1 914
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>17</b>	<b>1 914</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>846</b>	<b>-1 914</b>
Participation des salariés aux résultats <b>VII</b>		
Impôts sur les bénéfices <b>VIII</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>683 218</b>	<b>632 650</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>641 433</b>	<b>620 224</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>41 785</b>	<b>12 426</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	200	
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>	
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature	200	
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>	

**ANNEXE**

## Règles et méthodes comptables

### Activité de l'association :

L'ADIL conseille et informe gratuitement les particuliers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales ayant trait au logement.

L'accompagnement des locataires en difficultés :

- Le service de prévention des expulsions locatives - SPEL - recherche avec le propriétaire et le locataire des solutions adaptées à la situation - étalement de la dette, aides financières FSL, dossier de surendettement et met en place des protocoles d'accord afin d'assurer un maintien dans le logement puis en effectue un suivi régulier.

### Lieu d'exploitation de l'activité de l'association :

Siège social de l'ADIL 24  
3 rue Victor Hugo  
24000 PERIGUEUX

L'association intervient également au :

CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT - BERGERAC  
Point Info Famille - Caisse d'Allocations Familiales  
24 boulevard Victor Hugo  
24100 BERGERAC

L'association assure une présence dans 15 permanences départementales dans les villes suivantes :

BELVES, BRANTOME, EXCIDEUIL, LA FORCE, LE BUGUE, LALINDE, MONTIGNAC, MONTPON, NONTRON, PORT STE FOY, RIBERAC, ST ASTIER, SARLAT, TERRASSON, THIVIERS.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 387 445 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 41 785 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Au cours de l'exercice est intervenu un changement de méthode comptable afin de se conformer aux exigences fixées par l'ANC. Ainsi l'association respecte désormais les dispositions fixées par le règlement ANC n° 2018-06 et cela à compter de l'exercice ouvert au 01/01/2020.

Ainsi l'association a revu la numérotation comptable de ses ressources.

L'association a également procédé à la réaffectation des subventions d'investissement mentionnées au passif du bilan datant des années 1991 et 1992. Ces subventions avaient été affecté à des biens renouvelables et n'avaient pas été reprises au compte de résultat au rythme des amortissements des biens qu'elles avaient financé. Ce traitement comptable n'est plus admis à compter du 1er janvier 2020.

En conséquence, les subventions ont donc étaient réaffectées au poste "report à nouveau".

## Faits caractéristiques

La crise sanitaire due à la COVID 19 a modifié l'activité de l'association. En effet, il a été impossible d'assurer les permanences ainsi que les rendez-vous au siège de l'association afin de respecter les contraintes sanitaires. Les rendez-vous téléphoniques, visioconférences, ont donc été privilégiés pour conserver le contact avec les usagers.

### Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Depuis la fin du confinement les permanences ont repris mais uniquement sur rendez-vous le matin.

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- |   |              |
|---|--------------|
| • Constructions                                 | 25 ans,      |
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 à 20 ans, |
| • Installations industrielles                   | 5 à 10 ans,  |
| • Matériel et outillage                         | 4 à 5 ans,   |
| • Matériel de transport                         | 4 ans,       |
| • Mobilier de bureau                            | 2 à 5 ans,   |
| • Matériel informatique                         | 3 ans.       |

### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

### Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont désormais constatés sous forme de provision.

La régularisation de la provision pourtant sur les exercices clos avant le 01/01/2020 a été neutralisée au débit du compte 110000 pour un montant de 6272 €

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 0.34%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 27 325 euros.

L'association est couverte par un contrat avec Allianz : offrant une couverture à hauteur de 50 349.99 € suffisante pour une dette estimée à 59.831 €.

### Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 9 500€.

### Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 211		
<b>TOTAL</b>	<b>11 211</b>		
Terrains	18 294		
Constructions :	73 176		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :	221 517		
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage	381		
- Générales, agencements et aménagements divers	34 284		3 934
Matériel :	44 218		
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	51 213		17 573
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
<b>TOTAL</b>	<b>443 083</b>		<b>21 507</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	1 561		15
- Participations			
- Titres immobilisés	15 000		
Prêts et autres immobilisations financières	500		
<b>TOTAL</b>	<b>17 061</b>		<b>15</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>471 354</b>		<b>21 522</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			11 211	
<b>TOTAL</b>			<b>11 211</b>	
Terrains			18 294	
Constructions :			73 176	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :			221 517	
- Gales, agencés et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage			381	
- Gales, agencés et aménagt. divers			38 218	
Matériel :			44 218	
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			68 785	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>			<b>464 590</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :			1 576	
- Participations				
- Titres immobilisés			15 000	
Prêts et autres immobilisations financières			500	
<b>TOTAL</b>			<b>17 076</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>492 876</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 011			11 011
<b>TOTAL</b>	<b>11 011</b>			<b>11 011</b>
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	73 176			73 176
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	216 292	675		216 967
Installations techniques, matériel et outillage industriel	381			381
Installations générales, agencements et aménagements divers	34 206	471		34 677
Matériel de transport	42 846	1 372		44 218
Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 070	9 352		50 421
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>407 972</b>	<b>11 869</b>		<b>419 841</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>418 982</b>	<b>11 869</b>		<b>430 851</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILÉES</b>			<b>REPRISES NON VENTILÉES</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglémentées</b>				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglémentées				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Risques et charges</b>				
Provisions pour :				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations		9 481		9 481
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>		<b>9 481</b>		<b>9 481</b>

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		<b>9 481</b>		<b>9 481</b>
<i>- D'exploitation</i>		3 209		
<i>Dont dotations et reprises : - Financières</i>				
<i>- Exceptionnelles</i>				

## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	500		500
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	1 061	1 061	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-1 235	-1 235	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	46 992	46 992	
Charges constatées d'avance	7 698	7 698	
<b>TOTAL</b>	<b>55 015</b>	<b>54 515</b>	<b>500</b>

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 454	15 454		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	42 441	42 441		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	54 447	54 447		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 895	9 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>122 236</b>	<b>122 236</b>		

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 947	4 678
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	66 063	57 480
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>75 010</b>	<b>62 158</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	37 847	38 191
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	56	153
<b>TOTAL</b>	<b>37 902</b>	<b>38 344</b>

**Produits et charges constatés d'avance**

<b>Produits constatés d'avance</b>		<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>
		<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Produits :	- D'exploitation		306
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>			<b>306</b>

<b>Charges constatées d'avance</b>		<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>
		<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Charges :	- D'exploitation	7 698	7 814
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		<b>7 698</b>	<b>7 814</b>

**Transferts de charges**

Nature des transferts de charges	Montant
REMBOURSEMENT DU CHOMAGE PARTIEL	6 220
BON REDUCTION IMMEDIAT	13
RBST SINISTRE VERRIERE	540
RBST FORMATION	589
RBST FRAIS OFFICE PUBLIC D'HABITAT	27
<b>TOTAL</b>	<b>7 389</b>

### Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont amort.		Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
ETAT COVENTION MOUS 21		9 500				9 500	
<b>TOTAL</b>		<b>9 500</b>				<b>9 500</b>	
Contributions financières d'autres organismes							
<b>TOTAL</b>							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>9 500</b>				<b>9 500</b>	

### Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
<b>TOTAL</b>				
Donations temporaires d'usufruit				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

### Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	197 840				197 840
Report à nouveau	-132 182	12 426	132 631	6 272	6 603
Excédent ou déficit de l'exercice	12 426	-12 426	41 785		41 785
<b>Situation nette</b>	<b>78 084</b>		<b>174 416</b>	<b>6 272</b>	<b>246 228</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	132 631			132 631	
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>210 715</b>		<b>174 416</b>	<b>138 903</b>	<b>246 228</b>